

Conseil Départemental du 19/05/2016

Question d'actualité de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS

La ville d'ETAIN possède un parc de logements OPH largement moindre que les autres communes meusiennes de même population. Le taux de vacances y est extrêmement faible voire quasi nul.

En 2008-2009, la Communauté de Communes a fourni un terrain et permis la construction de 14 logements pour personnes âgées isolées.

La demande est forte. Dès 2011, la Codecom a demandé, et à plusieurs reprises depuis cette date, une nouvelle construction de 8 logements R + 1 de types T2 et T3 sur un terrain viabilisé offert gratuitement.

Reporté d'année en année, cette demande a fait l'objet d'une réponse de l'office le 26 novembre 2014 précisant que celui-ci privilégiait les réhabilitations et les démolitions de son parc : pas avant 2017 était-il précisé.

Nous avons essayé de rechercher un opérateur privé, sans succès car une si petite construction ne les intéresse pas.

C'est pourquoi, nous sollicitons le Conseil Départemental afin qu'il soutienne énergiquement cette demande de construction en amont, de sorte que l'engagement soit pris dès le début de l'année 2017 comme annoncé précédemment.

Nous nous inscrivons entièrement dans la réponse de l'office du 26/11/2014 : « L'office limite les constructions neuves ».

Il convient surtout de réaffirmer que le taux de vacance est faible et que la construction de nouveaux logements sociaux pour cette catégorie de locataires est indispensable pour répondre au besoin.

Nous vous rappelons pour terminer l'analyse de l'écoscopie meusienne. Nous avons à Etain, comme en Meuse, une augmentation sensible du nombre de personnes âgées, le plus souvent des veuves à faibles revenus et en dessous du seuil de pauvreté.

Jean PICART

Marie-Astrid STRAUSS